

25
26



guide Rentrée scolaire

Tout savoir pour préparer
une rentrée au top !



Sommaire

3

Préparez la rentrée

● 4-5

Accueil périscolaire
matin et soir

● 6-7

Accueil du midi -
Restauration scolaire

● 8-9

Accueils de loisirs
mercredis et vacances

● 10

Animations sportives
à l'année

● 11

Et pour les ados ?



Mon accord Actualités Édition de mes documents Activités / Tarifs Infos pratiques

Un Portail Famille pour effectuer toutes vos démarches en ligne !

Inscriptions aux activités, démarches administratives (fiche sanitaire de liaison, mise à jour de votre dossier...), paiement des factures, consultation de votre Quotient Familial et des tarifs des services...

Contactez-nous :

✉ espacefamille@mairie-orvault.fr

☎ 02 51 78 33 00

📍 Accueil Espace Famille :
21, avenue
Alexandre-Goupil

🕒 8h30-12h30 et
13h30-17h30
sauf le mardi et jeudi matin

Cap sur une année réussie !

Préparez la rentrée !

Chaque année, avant la rentrée, il vous faut transmettre...



1 La fiche sanitaire de liaison (un document par enfant)

Valable pour toutes les activités du 1^{er} septembre au 31 août. En cas d'allergie (notamment alimentaire), d'asthme ou autres pathologies, des démarches complémentaires sont à anticiper avec la signature d'un Protocole d'Accueil Individualisé.

orvault.fr/demarches-et-services/enfance-jeunesse/restauration/menus-allergies ➤

2 La fiche périscolaire (un document par famille)

À compléter en cas de 1^{re} scolarisation de l'enfant ou si vous souhaitez modifier la formule tarifaire de votre enfant pour le périscolaire (unité / forfait).

Le saviez-vous ?

3 000 fiches sanitaires sont traitées chaque année par l'Espace Famille.

Sur votre Portail, ces démarches en 2 clics :

MON TABLEAU DE BORD



MES DÉMARCHES FAMILLE



**Pensez-y
avant le
5 juillet !**

Un encadrement de qualité pour les jeunes Orvaltais-es

Accueil périscolaire matin et soir

Chaque jour de la semaine, votre enfant
peut être accueilli au périscolaire :

le matin
dès 7h45



le soir
jusqu'à 18h45

(et le mercredi midi jusqu'à 12h45)

Chaque enfant **choisit librement** les activités qu'il souhaite faire, dans le respect de ses besoins et de son propre rythme : aide au travail personnel, jeux de construction, jeux de société, temps libre....

Des **Ateliers de Loisirs Éducatifs (ALE)** sont également proposés en élémentaire sans tarification supplémentaire (ateliers culturels, scientifiques, numériques, développement durable...).

Prenez le temps d'échanger avec l'équipe d'animation pour mieux connaître le projet pédagogique du périscolaire.

Inscription

Votre seule démarche administrative consiste à transmettre la fiche sanitaire de votre enfant à l'Espace Famille.

Ensuite, chaque matin, l'enfant ou son parent indique au professionnel·le présent (enseignant·e ou équipe périscolaire) s'il fréquentera le temps du midi et/ou du soir.

Le tarif de l'accueil périscolaire



Vous avez le choix entre **2 formules de tarification** :

À l'unité

- présence matin = 1 créneau facturé
- présence soir = 1 créneau facturé

Forfait

Engagement à l'année (10 mois) = chaque mois, le même montant vous est facturé.

Le forfait est plus avantageux financièrement dès lors que votre enfant fréquente régulièrement le périscolaire tout au long de l'année, soit en moyenne 4 fois ou plus par semaine.

Le saviez-vous ?

La Ville fournit le goûter à tous les enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire de l'après-midi. Pain, chocolat et fruits bio constituent la base d'un goûter équilibré pour reprendre des forces à la sortie des classes !

	Tarif mini Orvaltais (QF<870€)	Tarif maxi Orvaltais (QF>2100€)
Accueil à l'unité	1,87 €	4,68 €
Accueil au forfait - montant mensuel (sur 10 mois)	23,38 €	58,50 €

Consultez le simulateur de tarifs du Portail Famille : www.espace-citoyens.net/orvault/espace-citoyens/SimulationTarifs ➔

Des repas équilibrés pour grandir en forme

Accueil du midi Restauration scolaire



L'accueil du midi, un temps essentiel pour l'enfant !

Ce moment de pause privilégié comprend **le temps du repas et un temps de loisirs**. Les enfants sont pris en charge dès la sortie de classe.

C'est un véritable temps de coupure dans la journée où les enfants se détendent et peuvent, selon leur souhait, participer à des activités sportives ou socio-culturelles organisées et encadrées par les équipes d'animation municipales.



Inscription

Comme pour l'accueil périscolaire du matin et du soir, votre seule démarche administrative consiste à transmettre la fiche sanitaire de votre enfant à l'Espace Famille. Pour les enfants bénéficiant d'un Protocole d'Accueil Individualisé, une organisation adaptée est mise en place.

Consultez en amont l'Espace Famille et/ou orvault.fr/démarches-et-services/enfance/jeunesse/restauration/allergies-et-protocole-d'accueil-individualisés



Dans l'assiette

Bien manger est une préoccupation majeure et un enjeu fort pour notre santé et notre planète !

Une fabrication « fait-maison » est privilégiée pour l'ensemble des repas confectionnés dans les cuisines centrales et servis dans les restaurants scolaires de la Ville. Celle-ci privilégie largement les produits sous Signes d'Identification de Qualité (SIQO) et les produits labellisés bio. En 2024, **60 % des approvisionnements étaient issus de l'agriculture biologique.**

La ferme maraîchère municipale du Ruisseau participe à cette qualité des repas et complète l'approvisionnement des cuisines, en fournissant une partie des légumes de saison.

Les menus sont validés par une diététicienne. 2 repas végétariens et 1 repas poisson sont proposés chaque semaine.

Les menus sont affichés à l'entrée de l'école et au péricolaire. Ils sont aussi consultables sur :

- orvault.fr et/ou le Portail Famille
- l'application Nantes dans ma poche

Les tarifs de la pause méridienne

La facturation s'appuie sur chaque fréquentation unitaire.

Comme les autres temps d'accueil proposés, le tarif est actualisé chaque année en tenant compte de l'évolution des coûts du service (frais de personnel, denrées, fluides...).

Pour la Ville, le coût de la pause méridienne en 2025 est évalué à 13,50 € par enfant. La recette issue des participations des familles représente globalement 35 % du coût du service.

	Tarif mini Orvaltais (QF<320€)	Tarif maxi Orvaltais (QF>2100€)
Pause méridienne avec repas	1,39 €	6,67 €

Le saviez-vous ?

La Ville est labellisée « Mon Restau Responsable » depuis 2022. Cette démarche d'amélioration continue repose sur quatre piliers : le bien-être des convives, l'assiette responsable, les éco-gestes et l'engagement social et territorial. En 2024, la Ville a renouvelé son ambition au travers de 18 engagements.

Plus d'infos : orvault.fr/demarches-et-services/enfance-jeunesse/restauration/mon-restau-responsable ➤

Un accueil au top



Accueils de loisirs mercredis et vacances



Un accueil au rythme de l'enfant

L'accueil de loisirs (ALSH) prend en charge des enfants de 3 à 12 ans. Il a pour objectif de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble et de rendre l'enfant acteur de ses loisirs. Sur un même site, l'accueil est organisé selon 2 tranches d'âge :

Le saviez-vous ?

[Un flyer](#) reprend tout ce que vous devez savoir sur les ALSH mercredi et vacances. Vous y trouverez également le calendrier annuel des inscriptions !

accueil 3/6 ans

pour les enfants scolarisés en maternelle

accueil 6/12 ans

pour les enfants scolarisés en élémentaire et les collégiens jusqu'à l'âge de 12 ans

En pratique



Le mercredi, les enfants sont regroupés dans différentes structures. Si l'enfant est accueilli sur un site différent de son école, celui-ci est acheminé sur son ALSH de destination. La prise en charge de l'enfant se fait dès la sortie de la classe.



Pendant les vacances, les enfants sont accueillis et répartis dans les structures selon deux secteurs (nord / sud), en fonction de l'école fréquentée.

Pour connaître l'ALSH qui accueillera votre enfant les mercredis : orvault.fr/demarches-et-services/enfance-jeunesse/mercredi-et-vacances à partir de la mi-juillet

Les tarifs (Orvaltais) de l'accueil de loisirs

	Tarif mini (QF<410€)	Tarif maxi (QF>2100€)
Repas + après-midi (mercredis) ou matin + repas (vacances)	3,31 €	17,74 €
Après-midi (mercredis et vacances)	2,13 €	11,40 €
Journée entière (vacances)	4,73 €	25,34 €

Les modalités de fréquentation au choix

 ALSH mercredis	 ALSH vacances
Matin : pas d'ALSH (temps scolaire)	Matin + repas (de 7h45 à 13h15)
Repas + après midi (de la sortie de classe à 18h30)	Journée entière (de 7h45 à 18h30)
Après-midi (de 13h15 à 18h30)	Après-midi (de 13h15 à 18h30)

En fin d'après-midi, les départs sont possibles
à partir de 16h45.

Les délais

 ALSH mercredis	 ALSH vacances
Les inscriptions doivent se faire de manière anticipée. - Début des inscriptions : à partir du 15 juillet. - Réservation et annulation (sans frais) directement sur le Portail Famille : possible jusqu'à J-7 par rapport au mercredi concerné	Les inscriptions démarrent en général 5 semaines avant le début de la période de vacances (sauf période estivale).

Inscriptions

Aucune inscription possible, si vous n'avez pas transmis la fiche sanitaire de votre enfant auparavant.

2 étapes sont ensuite à effectuer sur le Portail Famille (ou à l'accueil de l'Espace Famille) :

- l'inscription administrative
- la réservation des dates et des modalités de fréquentation souhaitées au sein du calendrier.

En pratique :

 **ALSH mercredi :**
1 seule inscription administrative pour toute l'année

 **ALSH vacances :**
1 inscription administrative à chaque période de vacances (car possibilité de changements de site d'accueil en cours d'année)



Du sport plein les baskets !

Animation sportive



Des activités à l'année

Différentes activités sont proposées : le sport après l'école, le multisport du mercredi et l'escalade.

L'organisation et les inscriptions sont gérées par le **service des sports** (sports@mairie-orvault.fr / 02 51 78 33 33). Seule la facturation est assurée par le service Espace Famille.

Les inscriptions se font directement sur le Portail Famille du lundi 1^{er} au jeudi 11 septembre 2025, rubrique "Sport à l'année" (à compter du 8/09 pour les non Orvaltais).

Le sport après l'école (CP au CM2)

Des pratiques sportives et ludiques organisées par les éducateurs sportifs, sur le temps périscolaire après l'école.

Inscription à l'année. 2 formules de tarification selon la formule de fréquentation choisie pour l'accueil périscolaire.

Le multisports mercredi (5/7 ans et 8/11 ans)

Découverte de différentes disciplines sportives, encadrées par les éducateurs sportifs municipaux. Au complexe sportif de la Cholière, le mercredi après-midi.

Tarification à l'année en fonction du quotient familial, facturation au mois d'octobre.

L'escalade (8/17 ans)

Des séances dispensées par les éducateurs sportifs municipaux au gymnase de la Bugallière, selon différents niveaux (débutant/intermédiaire). Tarification en fonction du quotient familial, facturation au mois d'octobre.

Pour plus de détails sur ces activités : orvault.fr/demarches-et-services/sport/loffre-sportive-municipale ↗

Pour connaître vos tarifs personnalisés : www.espace-citoyens.net/orvault/espace-citoyens/

[Simulation Tarifs](#) ↗



Bon à savoir !

Et pour les ados ?



L'Accueil Jeunes

Pour les 11-17 ans (collégien·nes/lycén·nes), un Accueil Jeunes est proposé à chaque période de vacances. Un accueil commun à toutes et tous, mais aussi des temps et des activités par tranche d'âge, en particulier sur la période estivale.

L'inscription administrative et la fiche sanitaire sont à transmettre en amont à l'Espace Famille. L'adhésion annuelle est facturée via l'Espace Famille. L'adhésion est de 5,10 € pour les familles ayant un QF1 et 2, et de 7,65 € pour les autres familles. Elle est valable pour l'année scolaire.

Rendez-vous au Bourg d'Orvault - accès par le 29 ter, rue Robert-le-Ricolais

L'Info Jeunes

Le service municipal Info Jeunes est un lieu ouvert à tous les jeunes, en particulier ceux âgés de 11 à 25 ans. Son objectif est de soutenir les jeunes dans leur prise d'autonomie en les orientant dans leurs démarches, en les accompagnant dans leurs projets et en répondant aux diverses questions qu'ils se posent. L'Info Jeunes assure aussi ponctuellement des permanences à l'Accueil jeunes et peut ainsi venir en appui de l'équipe d'encadrement pour écouter et répondre aux questions personnelles des jeunes.

Rendez-vous au Petit-Chantilly - allée de la Sarre.

Tél : 06 98 64 05 88

La Carte Jeunes

La Carte Jeunes Orvault s'adresse aux jeunes âgés de 11 ans (et collégien·nes) à 25 ans.

Disponible à l'Info Jeunes à chaque rentrée, au tarif de 5 € (et gratuite pour les jeunes ayant un QF 1 ou 2), cette carte offre jusqu'à 150 € d'aides financières et de remises à solliciter chez divers partenaires pour leur sorties, loisirs, équipements, formation, mobilité...

Pour plus d'infos : orvault.fr/demarches-et-services/enfance-jeunesse/jeunes ←
ou auprès de l'Info Jeunes
06 98 64 05 88
info-jeunes@mairie-orvault.fr



BON À SAVOIR !

Pour les temps d'accueil périscolaires et extrascolaires, il existe un règlement intérieur. Nous vous invitons à en prendre connaissance :

Règlement intérieur « Accueils périscolaires et restauration scolaire »

[Mon-portail-famille/activités/tarifs/règlements-intérieurs/règlement-intérieur-accueils-périscolaires-restauration](#) ➔

Règlement intérieur « Activités enfance jeunesse »

[Mon-portail-famille/activités/tarifs/règlements-intérieurs/règlement-intérieur-service-animation-enfance-jeunesse](#) ➔



ORVAULT

Plus d'infos sur [**orvault.fr**](http://orvault.fr)

